

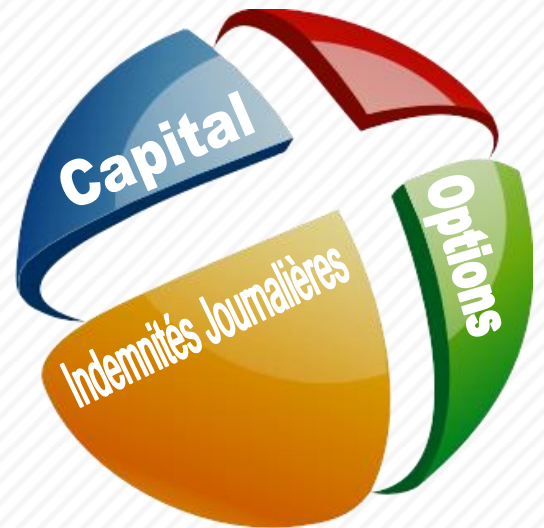
EXCLUSIVITE



Octobre 2015

# Prévoyance Professionnelle

## Accidents/Maladie



NOUVEAU

## Agents SNCF Sédentaires & Roulants

### Une gamme adaptée à tous vos besoins

Prévoyance Professionnelle

unsa-ferroviaire.org

UNSA Ferroviaire

56, rue du Faubourg Montmartre • 75009 PARIS

Tél : 01 53 21 81 80 • Fax : 01 45 26 46 65 • federation@unsa-ferroviaire.org



EXCLUSIVITE



# Gagnez en assurance



L'UNSA a négocié avec l'un des principaux acteurs du secteur d'assurance, une prévoyance professionnelle à tarif préférentiel.

## Parce que :

- Aucun agent du Groupe Public Ferroviaire SNCF n'est à l'abri d'un aléa de la vie, causant **une restriction de travail temporaire ou définitive**. Fait accentué depuis la perte d'intégration de la médecine SNCF\*
- Vos "**Primes et Eléments Variables de Solde**" se trouvent dès lors réduits, causant **une baisse significative de vos rémunérations mensuelles**.

Pour la première fois à la SNCF, l'UNSA offre à chaque salarié la possibilité de se prémunir, et par delà ses proches. Garanties individuelles "sur mesures"



## NOUVEAU Agents SNCF Sédentaires & Roulants Une gamme adaptée à tous vos besoins



Pour recevoir la plaquette d'informations :  
contactez vos représentants locaux UNSA  
ou mail [federation@unsa-ferroviaire.org](mailto:federation@unsa-ferroviaire.org)



\* Le 7 juin 2006, le Conseil d'Etat a ordonné une évolution radicale de la médecine à la SNCF, par la séparation des médecines du travail et d'aptitude, suite au recours porté par SUD-Rail. Depuis, chacun est à même d'en apprécier l'évolution pour nos centres médicaux, nos praticiens et les salariés !...